

UNE PREMIÈRE EN FRANCE
L'ouverture d'un centre sur la **VAEM**

Syndicalistes,

**validez vos compétences
et obtenez un diplôme par la VAE**

**Vous êtes syndicaliste et
vous souhaitez certifier les
compétences acquises au
cours de votre engagement ?**

**Vous êtes motivé.e et volontaire pour
acquérir une certification ?**

**Engagez-vous dans une
démarche de VAE !**

**Le centre de ressources sur la Validation
des Acquis de l'Expérience Militante
de l'IRT Occitanie propose de vous
accompagner sur l'ensemble de
votre parcours**

UN CENTRE DE RESSOURCES SUR LA VAE POUR LES SYNDICALISTES

Le centre de ressources sur la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) militante vise à mettre en œuvre un droit selon lequel l'activité de travail, et plus largement, l'activité sociale, bénévole, associative, syndicale, politique, permet d'acquérir des savoirs et des savoir-faire distincts de ceux acquis dans le système de formation initiale. La VAE consiste à faire reconnaître officiellement ces acquis par l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre...).

LA VAE MILITANTE, UN ENJEU POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Vous voulez :

- Valoriser la richesse de l'engagement syndical,
- Développer son attractivité,
- Accompagner les transitions dans les parcours des syndicalistes,
- Faciliter leur réintégration positive dans la vie professionnelle après le mandat.

**La VAE militante est un outil
pour les organisations syndicales**

LA VAE MILITANTE, UN ATOUT POUR LES SYNDICALISTES

L'expérience syndicale est source d'acquisition de nombreux savoirs et savoir-faire.

Vous souhaitez :

- Faire reconnaître vos compétences,
- Evoluer dans votre trajectoire syndicale,
- Progresser sur le plan professionnel ou vous reconvertir,
- Reprendre des études.

**Valoriser votre expérience syndicale
par un diplôme, c'est possible !**

Disposer de ressources sociales est décisif pour réussir la VAE, démarche complexe, parfois longue et coûteuse. C'est pourquoi, en complément de l'accompagnement pédagogique des certificateurs, l'Institut Régional du Travail d'Occitanie propose, en partenariat avec les espaces conseil VAE, un accompagnement personnalisé des syndicalistes effectué par des professionnels connaissant ce public et les certificateurs.

LES ÉTAPES DE LA VAE

1. Vous renseigner dans un espace conseil VAE qui vous informe gratuitement, repère les diplômes adaptés à votre projet et vous oriente vers les certificateurs.
2. Déposer votre demande de recevabilité auprès du certificateur.
3. Si votre demande est recevable, rédiger le dossier VAE en précisant votre expérience en lien avec le diplôme visé. Les certificateurs vous accompagnent dans cette étape qui nécessite un travail personnel important.
4. Passer devant le jury qui va décider de délivrer le diplôme.
5. Les certifications totales ou partielles sont acquises à vie. En cas de validation partielle, vous pouvez acquérir les compétences manquantes par une formation ou de l'expérience complémentaire.

POUR QUELS DIPLÔMES ?

En regard de la diversité de l'expérience syndicale, la VAE est possible pour de nombreux diplômes et titres de tous niveaux, dans tous types de secteurs d'activité, par exemple : gestion administrative, formation, économie, économie sociale, science de l'éducation, ergonomie, droit social et syndical, ressources humaines, sociologie, sciences politiques...

L'IRT VOUS SOUTIENT TOUT AU LONG DU PARCOURS VAE. LE CENTRE DE RESSOURCES SUR LA VAE, C'EST :

- Un lieu d'accueil et d'information dédié aux syndicalistes de toutes les organisations
- Un lieu de coopération des acteurs opérationnels en VAE mobilisés pour apporter des réponses sur mesure aux candidat.es
- Un lieu d'échange entre les candidat.es engagé.es dans la démarche de VAE militante pour mettre en commun leurs expériences et leurs ressources, favoriser la solidarité et l'affirmation de soi, à travers :
 - Des réunions régulières
 - Une permanence téléphonique
 - Une plateforme participative numérique
- Un accompagnement personnalisé des candidat.es au plus près de leur cheminement
- Un suivi spécifique des syndicalistes par les espaces conseil VAE mobilisés sur tout le territoire d'Occitanie pour :
 - Identifier les acquis de l'activité militante
 - Repérer les certifications correspondantes
 - Étudier l'opérationnalisation du projet et son financement.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Institut Régional du Travail d'Occitanie

Créé en 2003 sous l'impulsion du ministère du Travail par l'action des organisations syndicales CFDT, CGT, FO, et avec le soutien de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, l'IRT se fonde sur un partenariat unique entre le monde universitaire et le monde du travail. Issu du mouvement de l'éducation permanente, il vise à contribuer à la promotion individuelle et collective des salarié.es et à édifier une société plus juste et plus démocratique.

Il a pour mission d'assurer la formation universitaire en sciences humaines et sociales du travail des membres des confédérations syndicales de salarié.es et de réaliser des recherches répondant à des demandes sociales.

Un dispositif innovant d'accompagnement à la VAE

L'IRT a une longue expertise de la VAE militante. Depuis 2009, il a mis en place un dispositif inédit et gratuit d'accompagnement personnalisé pour les syndicalistes candidat.es à la VAE qui a fait ses preuves.

Partenaires du Centre de ressources sur la VAE militante de l'Institut Régional du Travail d'Occitanie

Région Occitanie, DIRECCTE, DRJSCS, CGT, FO, CFDT, mouvement associatif régional, élu.es, espaces conseil VAE, cellules VAE des universités (Toulouse 1 Capitole, Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse 3 Paul Sabatier), de l'IPST/CNAM, DAVA, FONGECIF, AGEFOS-PME, CARIF-OREF Occitanie, CNFPT, AFPA...

LES ESPACES CONSEIL EN VAE SUR LE TERRITOIRE

VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR POUR LA VAE :

Un numéro vert gratuit **0800 00 73 73** – mail : **contact@espace-conseil-vae.fr**

LES LIEUX D'ACCUEIL

› Ariège

Foix, Lavelanet, Pamiers, Saint-Girons

› Aude

Carcassonne, Castelnaudary, Lézignan-Corbières, Limoux, Narbonne

› Aveyron

Decazeville, Millau, Rodez, Villefranche-de-Rouergue, Saint-Affrique

› Haute-Garonne

Colomiers, Labège, Montréjeau, Muret, Portet-sur-Garonne, Revel, Saint-Gaudens, Saint-Jean, Toulouse Compans-Caffarelli, Toulouse Bellefontaine

› Gard

Alès, Aigues-Mortes, Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Le Vigan, Nîmes

› Gers

Auch, Condom, Fleurance, L'Isle-Jourdain, Lectoure, Nogaro, Plaisance-du-Gers

› Hérault

Béziers, Clermont-L'Hérault, Lodève, Lunel, Montpellier, Sète

› Lot

Cahors, Figeac, Gourdon

› Lozère

Mende

› Hautes-Pyrénées

Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan, Lourdes, Tarbes, Vic-en-Bigorre

› Pyrénées-Orientales

Argelès-sur-Mer, Céret, Perpignan, Prades, Rivesaltes

› Tarn

Albi, Castres, Gaillac, Graulhet, Mazamet

› Tarn et Garonne

Castelsarrasin, Caussade, Moissac, Montauban

LES SITES ET ADRESSES UTILES

S'informer sur la VAE

- Site national : www.vae.gouv.fr
- Sites régionaux

<https://www.meformerenregion.fr>

www.cariforef-mp.asso.fr

<http://vae.atout-metierslr.fr/>

Rechercher des certifications

- Le Répertoire national des certifications professionnelles : www.cncp.gouv.fr

Institut Régional du Travail

Bâtiment Olympe de Gouges
5, allées Antonio Machado,
31058 Toulouse cedex 9

05 61 50 47 41

05 61 50 25 74

06 09 06 08 31

julien.depriester@univ-tlse2.fr

<http://irt.univ-tlse2.fr>

